



Résurgence du tabagisme dans les bars et restaurants.

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 27 janvier 2014

Le tabagisme gagne du terrain.

Il est de plus en plus difficile de trouver un café/restaurant à Paris sans tabac.

Ne serait-il pas utile en cette période pré-électorale que DNF sensibilise les candidats à l'élection municipale sur le sujet en leur demandant de s'engager sur ce thème ?

Réponse :

C'est bien un des combats le plus important que mène DNF depuis 40 ans. Des avancées importantes sont certes acquises, mais en regrettant de ne pouvoir s'appuyer sur le soutien effectif d'une population qui, trop souvent, attend que l'on fasse pour elle les démarches élémentaires qu'elle devrait entreprendre elle-même. Il n'est pas acceptable de nos jours, de subir le tabagisme passif dans ces lieux sans le reprocher à ceux qui le permettent, cafetiers, restaurateurs. Il n'est pas non plus envisageable d'accepter d'être éconduits par les exploitants de ce type d'activité sans en avertir les pouvoirs de police dont la mission est de faire respecter la loi.

C'est dans ces conditions de laxisme général que les tribunaux de première instance, voire d'appel, arrivent à prendre des décisions incohérentes. Il a fallu que DNF aille jusqu'à la Cour de cassation pour revenir à une notion élémentaire de civisme et de santé publique que 24 décisions de justice avaient ridiculisée.

C'est aussi de la responsabilité de chaque citoyen de se sentir investi de cette mission de sensibilisation, de mobiliser ses propres élus. DNF sera toujours à vos côtés pour faire pression, à moins que vous ne soyez assez nombreux à nous [donner mandat permanent](#) pour cette mission